

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal, tenue le lundi troisième jour du mois de mars 2014 (2014-03-03), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Anouk Wilsey, conseillère,
Dominique Morin, conseiller,
Mathilde Noël, conseillère,
Michel McDuff, conseiller,
Karine Grenier, conseillère,
Nicole Gagnon, conseillère.

Absente : Katy St-Cyr, mairesse

Ouverture de la séance

En l'absence de Madame Katy St-Cyr, Mairesse, Monsieur Michel McDuff, maire suppléant agit à titre de président de la session et constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. En l'absence de Caroline Larose, Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim, Madame France L. Maurice, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe agit à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.1.2. Adoption des procès-verbaux du 28 janvier et du 3 février 2014
- 1.1.3. Rapport du Dir. incendies : rapports d'incendie mois de février
- 1.1.4. Dépôt des travaux de voirie effectués en février 2014
- 1.1.5. Résumé des permis émis en février 2014

2. Prises de décision

- 2.1.1. Adoption des comptes du mois de février 2014
- 2.1.2. Adoption du Règlement no 150-14 Épannage 2014
- 2.1.3. Demande d'aide financière pour Les Popotes roulautes
- 2.1.4. Inscription Cours en ligne pour la DG et Sec très intérim (3)
- 2.1.5. Demande de la Régie des Trois Lacs pour les bouées
- 2.1.6. Demande d'autorisation MDDEFP et engagements, mandant BPR
- 2.1.7. Paiement de 553\$ pour MDDEFP certificat d'autorisation
- 2.1.8. Balayage des rues 2014
- 2.1.9. Demande d'aide financière pour le Salon des Aînés
- 2.1.10. Autorisation pour l'amélioration du site Web par Projeoeb
- 2.1.11. Colloque sur migration le 4 avril
- 2.1.12. Affichage de poste : Inspecteur en bâtiment et en environnement
- 2.1.13. Demande de commandite La Maison des Familles FamillAction
- 2.1.14. Forum municipal 12 avril 2014
- 2.1.15. Enviro-acès : Contrat de service pour GES option 1
- 2.1.16. Comité mixte : nomination de deux représentants non élus
- 2.1.17. Demande d'appui au projet Défi Handicap des Sources

3. Rapport des divers comités

4. Période de questions pour les personnes présentes

5. Informations générales et correspondance diverse

- 5.1 MMQ : part de ristourne 2013 au montant 3 473\$
- 5.2 MRC des Sources : dernier versement projet 168-2013 carrefour de la diversité (SDEW)
- 5.3 Assemblée nationale : communiqué du 14 février : Karine Vallières remet près de 5 000\$ à

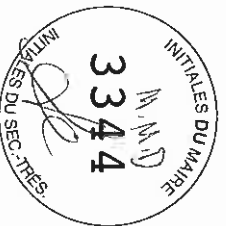
Wotton à titre d'aide financière pour projets des organismes communautaires

- 5.4 Chevaliers de Colomb : dégustation annuelle vins et fromages 26 avril
- 5.5 Copernic : Journée d'information sur l'eau 26 mars à Victoriaville

Autres sujets :

6. Levée de la séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
1403-048 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JANVIER ET DU 3 FÉVRIER
1403-049 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les procès-verbaux de la séance spéciale du 28 janvier et de la séance régulière du 3 février 2014 soient adoptés tels que présentés;

QUE dispense de lecture soit accordée à la Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, une copie des procès-verbaux ayant été remise aux membres du Conseil, avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES

Aucun rapport n'est déposé pour la présente séance.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE POUR LE MOIS DE Mars 2014

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en février 2014 a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale adjointe, avant la présente réunion.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN FÉVRIER 2014

Seulement trois (3) permis ont été émis en février 2014 pour un montant de 12 000\$.

DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL DES DÉPENSES

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2014
1403-050 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes du mois de février 2014, selon la liste remise aux membres du Conseil, datée du 28 février 2014, au montant de 79 848.76\$.

A D O P T É E

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 150-14, RÈGLEMENT
RELATIF À L'ÉPANDAGE - ÉTÉ 2014
1403-051 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER le Règlement numéro 150-14, relatif à l'épandage pour l'été 2014.

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON

RÈGLEMENT	NUMÉRO	150-14
INTERDISANT L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU DE RÉSIDUS PROVENANT D'UNE FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS PENDANT CERTAINS JOURS DE L'ÉTÉ 2014		



ATTENDU QUE la Municipalité de Wotton veut se prévaloir de l'article 550.2 du Code municipal pour interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2014, postérieur au 31 mai et antérieur au 1^{er} octobre, jusqu'à un maximum de 12 jours;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du conseil tenue le 3 février 2014;

Article 1

QUE le présent règlement porte le titre de « Règlement interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant certains jours de l'été 2014 ».

Article 2

QUE le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 3

La Municipalité de Wotton interdit l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers durant les jours suivants :

Le 7 juin et les 25,26 et 27 juillet 2014.

Article 4

Toute personne qui procède à un épandage non autorisé ou toute personne qui, de quelque manière que ce soit, influence ou incite quelqu'un à procéder à un épandage non autorisé commet une infraction.

Article 5

Quiconque commet une infraction est passible d'une amende maximale de mille dollars (1 000\$) pour une première infraction, pour une personne physique, et d'une amende maximale de deux mille dollars (2 000\$), pour une personne morale. En cas de récidive, l'amende maximale est de deux mille dollars (2 000\$) pour une personne physique et de quatre mille dollars (4 000\$) pour une personne morale.

Article 6

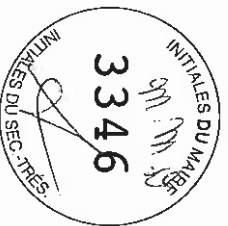
Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.


MICHEL MCDUFF
Maire suppléant


FRANCE L. MAURICE
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe

AD O P T É E

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES POPOTES ROULANTES
1403-052 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



D'ACCORDER une aide financière pour la semaine des popotes rou-lantes pour la promotion et défrayer les repas des bénéficiaires de Wotton dont une facture sera envoyée pour le nombre exact des repas ainsi servis.

A D O P T É E

INSCRIPTION COURS EN LIGNE POUR LA DG ET SEC-TRÈS INTERIM

1403-053 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim à s'inscrire à trois cours en ligne donné par l'ADMQ soit la comptabilité municipale I, la fonction de dg et sec-très. au sein de l'administration municipale ainsi que la préparation et la rédaction de documents : procès-verbal et compte rendu au coût de 323\$ chacun plus les taxes.

A D O P T É E

DEMANDE DE LA RÉGIE DES TROIS-LACS POUR LES BOUÉES

1403-054 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCORDER la somme de mille dollars (1 000\$) pour l'installation et le remisage des bouées de sécurité par des bénévoles dans la partie située sur le territoire de notre municipalité soit le 1^{er} lac. Que le montant ainsi accordé fait suite à une rencontre du comité de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs. Que la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisée à en faire le paiement.

A D O P T É E

DEMANDE D'AUTORISATION MDDEFP et ENGAGEMENTS, MANDANT BPR

CONSIDÉRANT les engagements nécessaires de la Municipalité dans le cadre de la demande d'autorisation auprès du MDDEFP du projet Postes de pompage St-Jean et Gosselin.

CONSIDÉRANT que le projet ne contrevient pas aux différents règlements municipaux.

En conséquence :

1403-055 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Anouk Wilsey et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton autorise BPR-infrastructure à soumettre cette demande au MDDEFP et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

QUE la Municipalité de Wotton s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

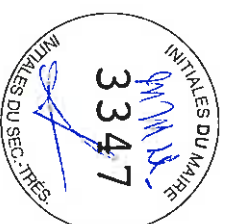
QUE la Municipalité de Wotton s'engage à respecter les exigences de rejet et de débordement.

QUE la Municipalité de Wotton s'engage à mettre en œuvre le programme de suivi.

QUE la Municipalité de Wotton s'engage à transmettre les résultats du programme de suivi au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

QUE la Municipalité de Wotton s'engage à effectuer l'évaluation de la capacité des postes de pompage et des trop-pleins (étalonnage) après la mise en service des ouvrages et retourner les fiches révisées au MDDEFP.

A D O P T É E



PAIEMENT DE 553\$ POUR MMDFP CERTIFICAT D'AUTORISATION
1403-056 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit autorisé à faire le paiement pour la demande de certificat d'autorisation auprès du MMDFP au montant de 553\$.

A D O P T É E

BALAYAGE DE RUES 2014

1403-057 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'offre de service de la compagnie B. Boivin pour le nettoyage des rues et/ou stationnement avec un balai mécanique soit acceptée pour 20 heures de balayage des rues dans notre municipalité au taux horaire de 87\$.

A D O P T É E

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SALON DES AÎNÉS

1403-058 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCORDER une aide financière pour la 4^e édition du Salon des aînés qui aura lieu le 8 juin prochain à Asbestos. Qu'une somme de 50\$ leur soit remise et que le conseil municipal de Wotton renonce la contrepartie offerte de deux billets pour la journée incluant le souper et la pièce de théâtre.

A D O P T É E

AUTORISATION POUR L'AMÉLIORATION DU SITE WEB

1403-059 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ACCEPTER l'offre de service en date du 10 janvier 2014 par Joël Nadeau – Projet oéb pour l'amélioration de notre site internet qui consiste à faire des ajustements, intégration graphique et adaptation pour les appareils mobiles et ce au coût de 1 830\$ plus taxes.

A D O P T É E

COLLOQUE SUR LA MIGRATION LE 4 avril

1403-060 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Mathilde Noël et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'INSCRIRE la conseillère Nicole Gagnon au colloque sur la migration et l'établissement des jeunes en Estrie qui aura lieu à la salle du Manège militaire de Bury le 4 avril prochain au coût de 40\$ plus taxes.

A D O P T É E

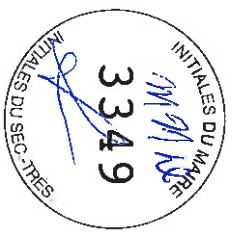
AFFICHAGE DE POSTE : INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN
ENVIRONNEMENT

1403-061 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dominique Morin et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'UN poste à combler soit affiché à l'interne et publié sur les sites d'emploi pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Toutes autres conditions et avantages y seront plus amplement décrits dans cet offre d'emploi.

A D O P T É E

1403-062 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Karine Grenier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,



Considérant que les besoins augmentent durant la saison estivale puisque les milieux scolaires sont fermés ;

Considérant que nos services d'OTJ (SAE) offrent aux familles une belle alternative de répit et donne l'occasion aux enfants de profiter de l'été avec des amis de leur âge ;

Considérant que le projet -'Viens t'amuser, j'ai une place pour toi !'-2^e édition de Défi Handicap des Sources ainsi que leur demande au Conseil Sports Loisirs-Estrie vient assurer un soutien réel aux familles ayant un ou des enfants handicapés durant l'été.

À ces causes

1403-065 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Wotton appuie le projet par l'organisme Défi Handicap des Sources et leur demande de soutien financier auprès du Conseil Sports Loisirs-Estrie.

QUE cette démarche d'appui permette encore aux parents de faire une démarche directement avec leur municipalité.

A D O P T É E

RAPPORT DES COMITÉS

Chaque membre du conseil fait un rapport verbal de leur activité au sein des comités dont il représente la municipalité soit localement comme Société de développement ou régionalement comme le comité de sécurité publique de la MRC des Sources.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur le Maire suppléant répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.

AUTRES SUJETS :

Aucun autre sujet n'est inscrit pour discussion et décision.

LEVÉE DE LA SÉANCE


1403-066 IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nicole Gagnon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 20h36.
A D O P T É E

Le Maire suppléant

Directrice générale adjointe et Secr-très adj


Michel McDuff


France L. Maurice

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX